



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction départementale
des Territoires et de la Mer
Service Urbanisme
16, rue Antoine Zahara
13332 Marseille cedex 3

Edition : Mars 2016

Document approuvé le :
12 avril 2016

Source :

SCAN1009-IGN
Cadastré / DGIFP

LEGENDE

Bande de sécurité

R2 : aléa fort,
hors centre urbain

R1 : aléa modéré, zone
peu ou pas urbanisée

Be : aléa exceptionnel

B1 : aléa modéré
zone urbanisée

Digue de protection
Ouvrage en remblai

Casier hydraulique et
cote de référence
en m NGF

Nord

Echelle : 1/5000

0 100 200
Mètres

COMMUNE DE PLAN-D'ORGON

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES
APPLICATION L561-1
DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

INONDATION

-3- Image réglementaire
et cote de référence

